ARTICULER PROJET SOCIAL ET PROJET ÉDUCATIF DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Cette réflexion s'inscrit dans une collaboration avec le Département de Sciences de l'Education de Paris X Nanterre (D.Fablet), et doit faire l'objet d'une prochaine publication. Elle rend compte de deux études-actions menées à la demande de dispositifs PLIE en Rhône-Alpes, depuis 2004. Coordinateurs des actions d'insertion pour les publics durablement exclus, les PLIE ont mis en évidence l'existence de freins à la reprise d'emploi, dont les modes de garde petite enfance font parti. Nos interventions ont porté sur un diagnostic de l'existant et la production de préconisations dans une démarche participative. Nous avons mis à disposition des acteurs des corpus théoriques susceptibles de décrire les liens entre chômage des femmes, précarité et petite enfance, et proposé une méthodologie permettant d'articuler données socio-économiques, réalités de territoire et action pédagogique. C'est à une nouvelle approche de l'intervention sur cette problématique que nous invitons ici.

Sur les deux territoires, le cloisonnement des professionnels petite enfance et des accompagnateurs à l'emploi nous est apparu comme un phénomènes central. Afin de dépasser cette situation, nous avons déployé un proposition de travail commun sur quatre axes :

Un diagnostic territorialisé petite enfance/emploi. Il a permis une visibilité du territoire, en appui sur une cartographie des indicateurs socio-démographiques, socio-économiques, institutionnels (offre d'accueil, référents emploi, quartiers politiques de la ville...) et des infrastructures (transports en commun...). Il a eu deux effets immédiats : le renouvellement des représentations du territoire, la plupart des acteurs n'ayant pas conscience de certains phénomènes ; la mise en relief des zones d'ombre de l'approche quantitative, et la nécessité d'investigations qualitatives.

Une typologisation des situations rencontrées. Nous nous sommes attachés à comprendre la dynamique de l'environnement socio-économique, et à délimiter la nature des postes et formations proposées (et les contraintes liées), l'offre d'accueil et ses déclinaisons, et les interactions entre les deux domaines. Nous avons construit des typologies de situation de recherches d'emploi ou de formation, complétées par les réponses petite enfance ajustées et ajustables à chaque situation.

Un répertoire critique d'expériences, nous y a aidé, en déclinant des expériences innovantes sur d'autres territoires, ainsi que leurs avantages et inconvénients.

Un guide à l'usage des accompagnateurs emploi et professionnels de la petite enfance. Comprenant un rappel du cadre commun d'intervention, il a décrit les moments clés des premières rencontres, de part et d'autre ; une définition de la mission des acteurs a été complétée par une cartographie des institutions emploi/petite enfance et leurs coordonnées. Il a précisé également comment s'imbriquent à distance les rôles des intervenants.

L'approche territorialisée proposée ici suppose que chaque acteur : aborde le territoire et ses habitants au delà de son propre objet d'intervention, intègre la nécessité d'une co-construction de l'action, intériorise l'in-dissociabilité de son intervention avec celles des autres, à partir de places et fonctions différentes. Elle s'appuie sur des modélisations construites in situ, à partir de situations repérées comme récurrentes, et nécessite une investigation fine des indicateurs et des phénomènes socio-économiques/démographiques en jeu localement

La prise en compte plus affirmée des dimensions socio-économiques dans l'offre d'accueil petite enfance nécessite également un réexamen des cultures professionnelles. Nombre d'étayages théoriques sont encore uniquement centrés sur un enfant générique, asocial. Pourtant, non spécialisés, peu stigmatisants, et à faible pression sociale, les lieux d'accueil peuvent constituer des lieux communs de socialisation; la prévention primaire opère dés lors que les individus sont en mesure de rencontrer/participer/créer des expériences psychosociales de qualité, équilibrantes et positives pour l'estime de soi et l'estime mutuelle... Or à travers les expériences d'isolement, et de désaffiliation, c'est ce qui fait le plus défaut aux personnes en situation de précarité. Il s'agit ici de solliciter les établissements et services d'accueil petite enfance comme contributeurs au développement éducatif et social territorial, à travers leur projet social. Les limites d'une telle contribution existent néanmoins... Sur certains bassins d'emploi très dégradés, les lieux d'accueil participent davantage à soutenir les parcours d'insertion qu'à permettre l'accès à l'emploi. Un accueil ponctuel mais régulier peut alors aider à lever les freins successifs (alphabétisation, permis de conduire...), franchir les étapes, soutenir la construction d'une sécurité et d'une confiance pour la mère et l'enfant, et faciliter la séparation progressive ainsi que l'élaboration de projets. Pour les deux terrains d'intervention, nous avons pu mettre en valeur que les problèmes de garde pour ce public se posaient également en terme cumulatif autour notamment de la monoparentalité, et de l'origine culturelle.

Autre point, l'ouverture des établissements ou services petite enfance à leur environnement : est-il possible de pousser la porte pour un parent qui habite dans le voisinage, pour voir, demander, se renseigner? Notre expérience nous a conduit à observer une difficulté à être accueilli dans une structure dès lors que sont confondus accueil du public et gestion des places. Tant et si bien qu'aux vues de la raréfaction des places disponibles, un certain nombre de structures n'exercent pas la fonction d'accueil «inconditionnel» du public, souvent assumée par un service central de traitement de la demande. Or le public qui nous intéresse est souvent décrit comme limité dans son aire de d'autonomie, et ambivalent par rapport à la garde d'enfant. Nous avons soulevé, à plusieurs reprises, durant les études, auprès des tutelles (CAF, PMI) la question de moyens financiers spécifiques qui pourraient être dédiés à la prise en compte de la fonction d'accueil des parents. Se pose également la question du traitement des demandes en urgence. Certains règlements intérieurs et projets éducatifs continuent de refuser l'accueil d'un enfant du jour au lendemain au motif qu'il est nécessaire de passer, pour le bien-être de l'enfant, par une période d'adaptation. Position bienveillante, elle n'en oublie pas moins, pour ce public, les contraintes qui pèsent parfois, au moment de la reprise d'emploi ou de formation, et/ou les difficultés d'anticipation après une longue période d'inactivité. Ce qui se joue dans ce type de situation tient à la fois aux étayages et aux cultures professionnelles, et aux histoires des organisations petite enfance. Depuis quelques décennies, en effet, se sont forgés des repères conceptuels et discursifs, des manières de faire, des règles collectives, dont témoignent ces projets et règlements. Si le rôle des parents est désormais reconnu, ces derniers ne sont souvent considérés que sous l'angle de leur rôle, ou de leur fonction. Dés lors, il nous semble nécessaire d'enrichir les étayages psychopédagogiques des professionnels par des approches complémentaires, prenant mieux en compte l'inscription de l'enfant dans son milieu (Zaouche-Gaudron, 2005). La question des rapports à ces familles est également abordée dans de récents travaux sur les parents en situation de précarité (Poilpot, 2000, Neyrand, 2004). Ils révèlent un regard des professionnels souvent impressionné par l'écart, ce qui fait défaut, au détriment des compétences parentales. Les vécus de la réalité, les sources d'explication de la précarité, et les représentations de l'éducation et de la famille sont si divergents que ces éléments créent une constellation d'incompréhensions croisées, entre professionnels et parents. Ces incompréhensions sont orientées par deux logiques. Une logique de socialisation. Les travaux de Thin (1998) sur l'école et les milieux populaires ont montré notamment que le modèle de socialisation de l'école est vécu comme universel par les enseignants. Or, il rentre en tension avec les modèles de socialisations populaires et tend à provoquer dans ces milieux un sentiment de dépossession et d'intrusion dans les pratiques éducatives domestiques. *Une logique des rapports sociaux et de l'altérité*. Les recherches notent de manière récurrente une tendance au contrôle social qui structure encore les rapports des professionnels aux personnes. Elle conduit au découragement des professionnels, et au sentiment d'être rabaissées pour les personnes précaires. Comme le souligne Molénat (1999), pourquoi ne pas orienter son énergie d'abord à gagner la confiance d'une mère pour qu'elle puisse parler ses besoins, plutôt que de la culpabiliser?

Le renforcement des compétences à l'accueil des publics en situation précaire nécessite donc une formation complémentaire notamment pour accéder à la personne par delà les images et préjugés qu'elle mobilise. Généralement bien formés à l'observation des micro-événements du quotidien (Pueyo, 1999), les professionnels petite enfance mériteraient d'enrichir leurs compétences, quand cela n'est pas déjà le cas, par des grilles de lecture sociologiques ou ethnologiques. En effet, le décodage de phénomènes psychosociaux plus « bruyants » (colère, addictions, dépression...) nécessite une diversification des sources d'explication, et une intelligibilité de l'environnement dans lequel vivent et évoluent parents et enfants. Face à des conduites parentales qui échapperaient à la norme, l'abord de la question de l'accueil est aussi affaire de posture. Cheboldaeff (2005), nous le rappelle en indiquant que l'accueil doit s'attacher à l'établissement d'un échange et d'un espace qui manifeste au parent la reconnaissance d'une commune humanité et dignité, et la reconnaissance de ses compétences auprès de son enfant....

La mise en œuvre d'offres d'accueil ajustées peut constituer une première pierre à cette reconnaissance. La visibilité de l'offre nous semble être un des points clef du projet social. Visibilité et cohérence externe d'abord. Le droit de ce public à bénéficier d'un mode de garde est-il clairement annoncé? Nous ne l'avons pas constaté... Or faire une place c'est « ce qui permet à autrui de trouver la sécurité car il se sent attendu » (Favel, 2005). Visibilité et cohérence interne ensuite. Il s'agit ici de lier diagnostic social, projet social et proposition d'offre avec leur traduction dans l'organisation de l'équipe, le règlement intérieur et le projet pédagogique. Cela suppose bien entendu une réflexion et une mobilisation de l'équipe sur le partage d'un diagnostic à l'origine de tels choix; mais également sur les stratégies d'intervention, l'organisation, l'approfondissement des compétences, et la reconnaissance des mouvements psychiques mobilisés (Mellier, 2000, Pueyo, 2000). Cela suppose également une perméabilité de l'équipe aux évolutions du quartier, aux problèmes rencontrés par les autres travailleurs sociaux. Cela suppose enfin le renouvellement des approches professionnelles, et de nouveaux étayages théoriques. Ces dynamiques ne peuvent réellement fonctionner, dans des établissements et services, souvent de très petite taille, sans une conception du travail d'équipe comme instance régulatrice privilégiée...

Ainsi aux vues de la complexité et de l'acuité sociale de la problématique initiale, il ne nous semble pas envisageable de construire de nouvelles réponses sans un engagement individuel et collectif des professionnels, un approfondissement de leurs étayages et une approche renouvelée de l'action sur le territoire.